

**Convention-cadre sur les
changements climatiques**Distr. générale
9 août 2011
Français
Original: anglais**Groupe de travail spécial de l'action concertée
à long terme au titre de la Convention****Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée
à long terme au titre de la Convention sur les première
et deuxième parties de sa quatorzième session, tenues
à Bangkok du 5 au 8 avril 2011, et à Bonn du 7 au 17 juin 2011**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Ouverture de la session (Point 1 de l'ordre du jour)	1-9	3
A. Cérémonie de bienvenue organisée par le Gouvernement du pays hôte.....	1-2	3
B. Ouverture et reprise de la session	3-9	3
II. Questions d'organisation (Point 2 de l'ordre du jour)	10-17	4
A. Adoption de l'ordre du jour	10-13	4
B. Organisation des travaux de la session	14-16	6
III. Élaboration d'un document contenant des résultats exhaustifs et équilibrés devant être présentés à la Conférence des Parties pour qu'elle les adopte à sa dix-septième session afin de permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà, conformément aux résultats des treizième et seizième sessions de la Conférence des Parties et sachant que les travaux du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention concernent à la fois des tâches relatives à la mise en œuvre et des questions en suspens (Point 3 de l'ordre du jour)	17-34	7
Examen: définition complémentaire de sa portée et élaboration de ses modalités (Point 4 de l'ordre du jour)	17-34	7

	Poursuite de l'examen des solutions juridiques permettant d'aboutir à un résultat convenu d'un commun accord sur la base de la décision 1/CP.13, des travaux effectués à la seizième session de la Conférence des Parties et des propositions faites par les Parties au titre de l'article 17 de la Convention (Point 5 de l'ordre du jour)	17-34	7
	Questions diverses (Point 6 de l'ordre du jour)	17-34	7
IV.	Questions supplémentaires (Point 7 de l'ordre du jour)	35	10
V.	Rapport sur les première et deuxième parties de la session (Point 8 de l'ordre du jour)	36	10
VI.	Suspension de la session	37-39	10
Annexe			
	Documents dont le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention était saisi à sa quatorzième session		12

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

A. Cérémonie de bienvenue organisée par le Gouvernement du pays hôte

1. Une cérémonie de bienvenue a été organisée par le Gouvernement thaïlandais pour marquer l'ouverture de la quatorzième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention et la seizième session du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto.

2. Des déclarations ont été faites par M^{me} Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la Convention-cadre sur les changements climatiques, M^{me} Noeleen Heyzer, Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et M. Suwit Khunkitti, Ministre des ressources naturelles et de l'environnement du Royaume de Thaïlande.

B. Ouverture et reprise de la session

3. La première partie de la quatorzième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention s'est tenue au Centre de conférence de la CESAP-ONU à Bangkok (Thaïlande) du 5 au 8 avril 2011.

4. Le 5 avril, le Président du Groupe de travail spécial, M. Daniel A. Reifsnyder (États-Unis d'Amérique) a ouvert la session et souhaité la bienvenue aux Parties et aux observateurs. Il a aussi remercié le Gouvernement thaïlandais pour les excellentes dispositions prises pour l'organisation de la première partie de la session. La session a été suspendue le 8 avril.

5. La session a été reprise à l'hôtel Maritim à Bonn (Allemagne), où s'est tenue la deuxième partie de la session du 7 au 17 juin 2011.

6. À l'ouverture de la deuxième partie de la session, le 7 juin, le Président a invité les Parties à présenter les résultats des initiatives prises par les Parties qui intéressent directement les négociations engagées dans le cadre du Groupe. Trois Parties ont communiqué des renseignements à ce titre, dont le Mexique, en tant que pays assurant la présidence de la Conférence des Parties à sa seizième session et de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP) à sa sixième session, et l'Afrique du Sud, en tant que pays devant présider la Conférence des Parties à sa dix-septième session et la CMP à sa septième session. Le Mexique a informé les représentants au sujet des activités entreprises afin de contribuer au bon déroulement de la dix-septième session ainsi que des démarches engagées concernant des initiatives supplémentaires. L'Afrique du Sud a annoncé que le pays devant présider la dix-septième session de la Conférence des Parties et la septième session de la CMP organiserait au cours des sessions de juin des consultations informelles ouvertes à tous sur les attentes des Parties et des observateurs concernant la Conférence sur les changements climatiques qui se tiendra dans ce pays à Durban. L'Afrique du Sud a invité les Parties et les observateurs à faire part à la présidence de la dix-septième session de la Conférence des Parties et de la septième session de la CMP de leurs attentes au sujet des résultats de cette conférence.

7. Le Président du Groupe de travail spécial a appelé l'attention des représentants sur le Comité de transition, créé par la décision 1/CP.16 afin de concevoir le Fonds vert pour le climat¹, et a invité le secrétariat à renseigner les représentants sur les activités de cet organe.

8. À la même séance, le Président a informé les représentants qu'un document d'information sur le financement à mise en œuvre rapide, contenant les renseignements soumis par les Parties en application de la décision 1/CP.16², serait communiqué après la deuxième partie de la quatorzième session. Il les a aussi informés que les communications reçues des Parties sur le financement et la mise en œuvre rapide peuvent être consultées sur le site Web de la Convention et a invité les représentants qui le souhaitent à assister et apporter leur contribution à une réunion d'information, organisée par le secrétariat à la demande du Président, et qui aurait lieu au cours de la deuxième partie de la quatorzième session.

9. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants de 12 Parties dont un a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un au nom du Groupe composite, un au nom de l'Union européenne et de ses États membres, un au nom de quatre Parties en transition vers une économie de marché, un au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, un au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), un au nom de la Ligue des États arabes, un au nom des pays les moins avancés (PMA), un au nom du Groupe des États d'Afrique, un au nom de six Parties membres de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique – Traité des peuples sur le commerce, et un au nom de la Coalition des pays à forêts tropicales humides. Des déclarations ont également été faites au nom des ONG représentant les milieux commerciaux et industriels, des ONG représentant les agriculteurs, des ONG représentant les collectivités locales et les municipalités, des ONG représentant les syndicats, des ONG représentant les femmes et les groupes œuvrant pour l'égalité entre les sexes et des ONG représentant les jeunes, ainsi que par deux représentants des ONG de défense de l'environnement.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

10. À sa 1^{re} séance, le 5 avril, le Groupe de travail spécial a examiné une note de la Secrétaire exécutive contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/AWGLCA/2011/1 et Add.1 à 5). Il est convenu que le Président tiendrait des consultations informelles sur l'ordre du jour de la quatorzième session.

11. À la même séance, des déclarations ont été faites par des représentants de 27 Parties, dont un a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, un au nom du Groupe des pays en développement montagneux sans littoral, un au nom de la Ligue des États arabes, un au nom du Groupe des États d'Afrique, un au nom de l'AOSIS, un au nom des PMA, un au nom de l'Union européenne et de ses États membres, un au nom du Groupe composite, un au nom de l'Alliance bolivarienne des peuples de notre Amérique – Traité des peuples sur le commerce, et un au nom de cinq Parties.

¹ FCCC/CP/2010/7/Add.1, par. 109.

² FCCC/CP/2010/7/Add.1, par. 96.

12. Le 5 avril, le secrétariat a reçu une communication d'un groupe de Parties contenant des avis relatifs à l'ordre du jour provisoire. Cette communication a été transmise aux Parties sous couvert du document FCCC/AWGLCA/2011/CRP.1.
13. À la 2^e séance, le 8 avril, l'ordre du jour a été adopté comme suit:
1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session.
 3. Élaboration d'un document contenant des résultats exhaustifs et équilibrés devant être présentés à la Conférence des Parties pour qu'elle les adopte à sa dix-septième session afin de permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà, conformément aux résultats des treizième et seizième sessions de la Conférence des Parties et sachant que les travaux du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention concernent à la fois des tâches relatives à la mise en œuvre et des questions en suspens:
 - 3.1 Une vision commune de l'action concertée à long terme;
 - 3.2 Action renforcée pour l'atténuation:
 - 3.2.1 Engagements ou mesures d'atténuation appropriés au niveau national de la part des pays développés parties;
 - 3.2.2 Mesures d'atténuation appropriées au niveau national de la part des pays en développement parties;
 - 3.2.3 Démarches générales et mesures d'incitation positive pour tout ce qui concerne la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement; et rôle de la préservation et de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement;
 - 3.2.4 Démarches sectorielles et mesures par secteur concertées visant à favoriser la mise en œuvre de l'alinéa c du paragraphe 1 de l'article 4 de la Convention;
 - 3.2.5 Diverses démarches possibles, y compris les possibilités de recourir aux marchés, pour améliorer le rapport coût-efficacité des mesures d'atténuation et promouvoir de telles mesures, en tenant compte du fait que pays développés et pays en développement parties ne se trouvent pas dans la même situation;
 - 3.2.6 Conséquences économiques et sociales des mesures de riposte;
 - 3.3 Action renforcée pour l'adaptation;
 - 3.4 Financement;
 - 3.5 Mise au point et transfert de technologies;
 - 3.6 Renforcement des capacités.
 4. Examen: définition complémentaire de sa portée et élaboration de ses modalités.

5. Poursuite de l'examen des solutions juridiques permettant d'aboutir à un résultat convenu d'un commun accord sur la base de la décision 1/CP.13, des travaux effectués à la seizième session de la Conférence des Parties et des propositions faites par les Parties au titre de l'article 17 de la Convention.
6. Questions diverses:
 - a) Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont en transition vers une économie de marché;
 - b) Parties visées à l'annexe I de la Convention dont la situation particulière est reconnue par la Conférence des Parties.
7. Questions supplémentaires.
8. Rapport de la session.

B. Organisation des travaux de la session

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

14. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point à ses 3^e et 4^e séances le 7 et le 17 juin respectivement. Il était saisi des documents FCCC/AWGLCA/2011/5 et FCCC/AWGLCA/2011/6.

15. À sa 3^e séance, le Groupe de travail spécial a décidé de créer un groupe de contact sur les points 3, 4, 5 et 6 de l'ordre du jour, placé sous la responsabilité de son président. Le groupe de contact avait pour tâche de mener des travaux sur toutes les questions de fond principales et subsidiaires figurant à l'ordre du jour du Groupe de travail spécial. Il s'est aussi réuni régulièrement pour permettre aux Parties et aux organismes ayant le statut d'observateur de se tenir informés de ces travaux et d'avoir une vue d'ensemble des progrès accomplis.

16. À sa 4^e séance, le Groupe de travail spécial a approuvé une proposition du Président tendant à ce que la quatorzième session soit suspendue à la fin de la 4^e séance et soit reprise à la prochaine séance, la même organisation des travaux que celle adoptée pour la deuxième partie de la session s'appliquant.

III. Élaboration d'un document contenant des résultats exhaustifs et équilibrés devant être présentés à la Conférence des Parties pour qu'elle les adopte à sa dix-septième session afin de permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà, conformément aux résultats des treizième et seizième sessions de la Conférence des Parties et sachant que les travaux du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention concernent à la fois des tâches relatives à la mise en œuvre et des questions en suspens

(Point 3 de l'ordre du jour)

Examen: définition complémentaire de sa portée et élaboration de ses modalités

(Point 4 de l'ordre du jour)

Poursuite de l'examen des solutions juridiques permettant d'aboutir à un résultat convenu d'un commun accord sur la base de la décision 1/CP.13, des travaux effectués à la seizième session de la Conférence des Parties et des propositions faites par les Parties au titre de l'article 17 de la Convention

(Point 5 de l'ordre du jour)

Questions diverses

(Point 6 de l'ordre du jour)

17. Le Groupe de travail spécial a examiné ces points ensemble à ses 2^e, 3^e et 4^e séances, le 8 avril, le 7 et le 17 juin respectivement. Il était saisi des documents FCCC/AWGLCA/2011/3, FCCC/AWGLCA/2011/4, FCCC/AWGLCA/2011/6, FCCC/AWGLCA/2011/7, FCCC/AWGLCA/2011/8, FCCC/AWGLCA/2011/INF.2, FCCC/TP/2011/1, FCCC/AWGLCA/2011/MISC.1 et Add.1 et 2, FCCC/AWGLCA/2011/MISC.2 et Add.1 à 3, FCCC/AWGLCA/2011/MISC.3 et Corr.1 et Add.1 et 2, FCCC/AWGLCA/2011/MISC.4 et Add.1, FCCC/AWGLCA/2011/MISC.5, FCCC/AWGLCA/2011/MISC.6 et Corr.1 et Add.1 et 2, et FCCC/AWGLCA/2011/MISC.7 et Add.1 et 2.

18. À la 2^e séance, le Président du Groupe de travail spécial a appelé l'attention des représentants sur les ateliers consacrés à l'atténuation organisés à Bangkok avant l'ouverture de la quatorzième session du Groupe de travail spécial, à savoir:

a) Un atelier sur les hypothèses et les conditions relatives à la réalisation d'objectifs chiffrés de réduction des émissions pour l'ensemble de l'économie par les pays développés parties, organisé en application du paragraphe 38 de la décision 1/CP.16, tenu le 3 avril 2011 et coprésidé par M. Maas Goote (Pays-Bas) et M. Richard Muyungui (République-Unie de Tanzanie);

b) Un atelier sur les mesures d'atténuation appropriées au niveau national notifiées par les pays en développement parties, les hypothèses sous-jacentes et tout type

d'appui nécessaire à la mise en œuvre de ces mesures, organisé en application du paragraphe 51 de la décision 1/CP.16, tenu le 4 avril 2011 et coprésidé par M. Goote et M. Philip Gwage (Ouganda);

c) Un atelier d'experts consacré au Mécanisme technologique, organisé en application du paragraphe 129 de la décision 1/CP.16, tenu les 4 et 5 avril 2011 et présidé par M. Jukka Uosukainen (Finlande).

19. Le Président a invité les Coprésidents des ateliers consacrés à l'atténuation à faire rapport oralement au Groupe de travail spécial.

20. À la même séance, le Groupe de travail spécial a demandé au secrétariat d'établir des rapports écrits sur les ateliers consacrés à l'atténuation, sous l'autorité des Coprésidents des ateliers, et de les faire distribuer dans les six langues officielles de l'ONU dès que possible à l'issue de la première partie de la session³.

21. En outre, le Président a informé les représentants que conformément à la décision 1/CP.16, le rapport écrit de l'atelier d'experts consacré au Mécanisme technologique serait établi par le secrétariat sous l'autorité du Président de l'atelier et distribué aux Parties avant la deuxième partie de la quatorzième session⁴.

22. Le Président a remercié le Président et les Coprésidents des ateliers pour leur travail très utile.

23. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants de 19 Parties, dont un a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, un au nom du Groupe des États d'Afrique, un au nom du Groupe composite, un au nom de l'Union européenne et de ses États membres, un au nom de l'AOSIS, un au nom des PMA, un au nom de la Ligue des États arabes, un au nom de quatre Parties en transition vers une économie de marché, un au nom de huit Parties membres du Système d'intégration de l'Amérique centrale et un au nom de cinq Parties.

24. À sa 3^e séance, le Groupe de travail spécial a créé un groupe de contact sur les points 3, 4, 5 et 6 de l'ordre du jour, comme indiqué plus haut au paragraphe 15, pour effectuer un travail de fond sur ces questions.

25. À la 4^e séance du Groupe de travail spécial, le Président a appelé l'attention des représentants sur la deuxième série d'ateliers consacrés à l'atténuation, à savoir:

a) Un atelier sur les hypothèses et les conditions relatives à la réalisation d'objectifs chiffrés de réduction des émissions pour l'ensemble de l'économie par les pays développés parties, organisé en application du paragraphe 38 de la décision 1/CP.16, tenu le 9 juin 2011;

b) Un atelier sur les mesures d'atténuation appropriées au niveau national notifiées par les pays en développement parties, les hypothèses sous-jacentes et tout type d'appui nécessaire à la mise en œuvre de ces mesures, organisé en application du paragraphe 51 de la décision 1/CP.16, tenu le 10 juin 2011.

26. Le Président a informé les représentants que les Coprésidents des ateliers, M. Christian Pilgaard (Danemark) et M. José Alberto Garibaldi Fernandez (Pérou), avaient établi des notes récapitulatives sur les ateliers qui étaient à la disposition des Parties au

³ Les rapports mentionnés aux alinéas *a* et *b* du paragraphe 19 ci-dessus sur les ateliers consacrés à l'atténuation ont été distribués sous les cotes FCCC/AWGLCA/2011/7 et FCCC/AWGLCA/2011/8, respectivement.

⁴ Le rapport sur l'atelier d'expert consacré au Mécanisme technologique a été distribué sous la cote FCCC/AWGLCA/2011/INF.2.

guichet des documents et sur le site Web de la Convention⁵. Le Groupe de travail spécial a demandé au secrétariat d'établir des rapports écrits sur les ateliers consacrés à l'atténuation, sous l'autorité des Coprésidents des ateliers, et de les faire distribuer dans les six langues officielles de l'Organisation dès que possible à l'issue de la deuxième partie de la session.

27. Le Président a remercié les Coprésidents des ateliers pour leur précieuse contribution.

28. Également à la 4^e séance, le Président a informé les représentants que les communications que les Parties sont invitées à présenter aux paragraphes 47 et 67 de la décision 1/CP.16 sont toujours bienvenues.

29. En outre, le Président a rappelé que les Parties ont été invitées à fournir librement des renseignements complémentaires, des avis et des propositions concernant toute question relevant du Plan d'action de Bali⁶.

30. Comme suite au rapport du Président sur les résultats des activités du groupe de contact sur les points 3, 4, 5 et 6 de l'ordre du jour, le Groupe de travail spécial est convenu:

a) Que les contributions écrites fournies par les Parties pendant la deuxième partie de la quatorzième session figureraient dans un document de la série MISC, et que toute Partie qui le souhaite pourrait demander au secrétariat que sa contribution écrite soit publiée en tant que document de séance;

b) Que les notes établies par les facilitateurs au cours de la deuxième partie de la session seraient conservées pour la prochaine partie et resteraient disponibles sur le site Web de la Convention;

c) Que les communications visées aux paragraphes 28 et 29 ci-dessus à paraître dans des documents de la série MISC pour la troisième partie de la quatorzième session devaient être envoyées au secrétariat pour le 9 septembre 2011 au plus tard en indiquant le point de l'ordre du jour auxquels elles se rapportent.

31. À la même séance, le Président du Groupe de travail spécial a informé les représentants de son intention d'établir une proposition pour l'organisation des travaux de la troisième partie de la session, en consultation avec le Vice-Président et les facilitateurs et avec le concours du secrétariat, compte tenu des recommandations formulées au cours de la deuxième partie, ce qui permettrait d'engager un travail approfondi sur les questions techniques. Le Président a aussi informé les représentants que cette proposition figurerait dans sa note relative au déroulement de la troisième partie de la quatorzième session. Le Groupe de travail spécial a approuvé ces modalités.

32. Le Président a remercié les représentants qui avaient appuyé le groupe de contact dans ses activités relatives aux points 3, 4, 5 et 6 de l'ordre du jour en contribuant à l'activité de ses groupes informels.

33. L'Afrique du Sud a rendu compte des résultats des consultations informelles sur les attentes des Parties et des observateurs pour la future conférence de Durban sur les changements climatiques, évoquée plus haut au paragraphe 6. Elle a également informé les Parties de réunions futures que le pays devant présider la dix-septième session de la Conférence des Parties et la septième session de la CMP prévoit d'organiser pour étudier des questions et échanger des idées en vue d'approfondir la compréhension et d'examiner de nouveaux moyens de faire progresser les négociations.

⁵ http://unfccc.int/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/items/6050.php.

⁶ FCCC/AWGLCA/2008/3, par. 23.

34. À la même séance, des interventions ont été faites par des représentants de sept Parties, dont un a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un au nom de l'Union européenne et de ses États membres et un au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement.

IV. Questions supplémentaires

(Point 7 de l'ordre du jour)

35. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point à ses 3^e et 4^e séances. Aucune question supplémentaire n'a été soulevée.

V. Rapport sur les première et deuxième parties de la session

(Point 8 de l'ordre du jour)

36. À sa 4^e séance, le Groupe de travail spécial a examiné et adopté le projet de rapport sur les première et deuxième parties de sa quatorzième session, modifié pour tenir compte de sa décision de suspendre sa quatorzième session à la fin de la 4^e séance⁷. À la même séance, sur proposition du Président, le Groupe de travail spécial a autorisé le Rapporteur à achever le rapport sur la première et la deuxième parties de la session, avec le concours du secrétariat et sous la supervision du Président.

VI. Suspension de la session

37. À la 4^e séance du Groupe de travail spécial, le Président a invité la Secrétaire exécutive à rendre compte aux représentants des derniers éléments concernant la possibilité d'organiser une réunion supplémentaire des groupes de travail spéciaux avant la dix-septième session de la Conférence des Parties et la septième session de la CMP. M^{me} Figueres a informé les Parties que le secrétariat avait reçu des annonces de contributions qui permettraient d'organiser une réunion supplémentaire des groupes de travail spéciaux en septembre ou en octobre et a remercié les Parties pour les contributions annoncées. Elle a également informé les Parties que le montant des contributions annoncées n'étant pas suffisant pour reconstituer les fonds dépensés pour la première partie des sessions des groupes de travail spéciaux organisée à Bangkok en avril 2011, il n'était pas possible d'avancer les fonds nécessaires à la réunion supplémentaire devant avoir lieu en septembre ou en octobre et qu'il était donc impératif que les contributions soient versées rapidement.

38. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants de 13 Parties, dont un a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un au nom du Groupe des États d'Afrique, un au nom de l'Union européenne et de ses États membres, un au nom du Groupe composite, un au nom des PMA, un au nom de l'AOSIS, un au nom de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique – Traité des peuples sur le commerce, un au nom de la Coalition des pays à forêts tropicales humides et un au nom de trois Parties en transition vers une économie de marché. Des déclarations ont été aussi faites au nom des ONG représentant les agriculteurs, des ONG représentant les collectivités locales et les municipalités, des ONG représentant les syndicats et des ONG représentant les jeunes, ainsi que par deux représentants des ONG de défense de l'environnement.

⁷ FCCC/AWGLCA/2011/L.2.

39. Le Président du Groupe de travail spécial a remercié les Parties pour leur soutien et leur confiance et a prononcé la suspension de la quatorzième session du Groupe de travail spécial.

Annexe

Documents dont le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention était saisi à sa quatorzième session

Documents établis pour la session

FCCC/AWGLCA/2011/5	Ordre du jour annoté. Note de la Secrétaire exécutive
FCCC/AWGLCA/2011/6	Note relative au déroulement de la deuxième partie de la quatorzième session. Note du Président
FCCC/AWGLCA/2011/3	Rapport de synthèse sur la composition, les modalités de fonctionnement et les procédures du Comité de l'adaptation, notamment sur l'interaction à envisager avec d'autres dispositifs institutionnels pertinents. Note du secrétariat
FCCC/AWGLCA/2011/4	Rapport de synthèse des informations sur l'évaluation de diverses démarches visant à améliorer le rapport coût-efficacité des mesures d'atténuation et à promouvoir de telles mesures. Note du secrétariat
FCCC/AWGLCA/2011/7	Atelier sur les hypothèses et les conditions relatives à la réalisation d'objectifs chiffrés de réduction des émissions pour l'ensemble de l'économie par les pays développés parties, organisé en application du paragraphe 38 de la décision 1/CP.16. Rapport des Coprésidents de l'atelier
FCCC/AWGLCA/2011/8	Atelier sur les mesures d'atténuation appropriées au niveau national notifiées par les pays en développement parties, les hypothèses sous-jacentes et tout type d'appui nécessaire à la mise en œuvre de ces mesures, organisé en application du paragraphe 51 de la décision 1/CP.16. Rapport des Coprésidents de l'atelier
FCCC/AWGLCA/2011/INF.2	Expert workshop on the Technology Mechanism in conjunction with the fourteenth session of the Ad Hoc Working Group on Long-term Cooperative Action under the Convention. Report by the Chair of the workshop

FCCC/TP/2011/1	Quantified economy-wide emission reduction targets by developed country Parties to the Convention: assumptions, conditions and comparison of the level of emission reduction efforts. Technical paper
FCCC/AWGLCA/2011/MISC.1 et Add.1 et 2	Views on the composition of, and modalities and procedures for, the Adaptation Committee, including linkages with other relevant institutional arrangements. Submissions from Parties
FCCC/AWGLCA/2011/MISC.2 et Add.1 à 3	Views on the elaboration of market-based mechanisms. Submissions from Parties
FCCC/AWGLCA/2011/MISC.3 et Corr.1 et Add.1 et 2	Views on the elaboration of non-market-based mechanisms. Submissions from Parties
FCCC/AWGLCA/2011/MISC.4 et Add.1	Views on the evaluation of various approaches in enhancing the cost-effectiveness of, and promoting, mitigation actions. Submissions from Parties
FCCC/AWGLCA/2011/MISC.5	Views on the elaboration of market-based and non-market-based mechanisms and the evaluation of various approaches in enhancing the cost-effectiveness of, and promoting, mitigation actions. Submissions from admitted observer organizations
FCCC/AWGLCA/2011/MISC.6 et Corr.1 et Add.1 et 2	Views on the items relating to a work programme for the development of modalities and guidelines listed in decision 1/CP.16, paragraph 46. Submissions from Parties
FCCC/AWGLCA/2011/MISC.7 et Add.1 et 2	Views on the items relating to a work programme for the development of modalities and guidelines listed in decision 1/CP.16, paragraph 66. Submissions from Parties
FCCC/AWGLCA/2011/L.2	Projet de rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa quatorzième session

Documents établis pour la première partie de la session

FCCC/AWGLCA/2011/1 et Add.1 à 5	Ordre du jour annoté. Note de la Secrétaire exécutive
FCCC/AWGLCA/2011/2	Note relative au déroulement de la quatorzième session. Note du Président
FCCC/AWGLCA/2011/L.1	Ordre du jour provisoire. Proposition du Président

Autres documents disponibles

FCCC/AWGLCA/2010/18	Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa treizième session, tenue à Cancún du 29 novembre au 10 décembre 2010
FCCC/AWGLCA/2010/14	Texte de négociation. Note du secrétariat
FCCC/AWGLCA/2010/INF.1	In-session draft texts and notes by the facilitators prepared at the twelfth session of the Ad Hoc Working Group on Long-term Cooperative Action under the Convention. Note by the secretariat
FCCC/AWGLCA/2010/MISC.8	Preparation of an outcome to be presented to the Conference of the Parties for adoption at its sixteenth session to enable the full, effective and sustained implementation of the Convention through long-term cooperative action now, up to and beyond 2012. Submissions from Parties
FCCC/AWGLCA/2010/MISC.6/Add.2	Preparation of an outcome to be presented to the Conference of the Parties for adoption at its sixteenth session to enable the full, effective and sustained implementation of the Convention through long-term cooperative action now, up to and beyond 2012. Submissions from Parties. Addendum
FCCC/CP/2010/7 et Corr.1 et Add.1	Rapport de la seizième session de la Conférence des Parties, tenue à Cancún du 29 novembre au 10 décembre 2010
FCCC/CP/2010/3	Proposition de protocole à la Convention, établie par la Grenade pour adoption à la seizième session de la Conférence des Parties. Note du secrétariat
FCCC/CP/2009/11 et Add.1	Rapport de la quinzième session de la Conférence des Parties tenue à Copenhague du 7 au 19 décembre 2009
FCCC/CP/2009/7	Projet d'accord de mise en œuvre à conclure au titre de la Convention, établi par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique pour adoption à la quinzième session de la Conférence des Parties. Note du secrétariat
FCCC/CP/2009/6	Projet de protocole à la Convention établi par le Gouvernement costa-ricien pour adoption à la quinzième session de la Conférence des Parties. Note du secrétariat
FCCC/CP/2009/5	Projet de protocole à la Convention établi par le Gouvernement australien pour adoption à la quinzième session de la Conférence des Parties. Note du secrétariat

FCCC/CP/2009/4	Projet de protocole à la Convention établi par le Gouvernement tuvaluan au titre de l'article 17 de la Convention. Note du secrétariat
FCCC/CP/2009/3	Projet de protocole à la Convention établi par le Gouvernement japonais pour adoption à la quinzième session de la Conférence des Parties. Note du secrétariat
FCCC/CP/2007/6 et Add.1	Rapport de la treizième session de la Conférence des Parties, tenue à Bali du 3 au 15 décembre 2007
